



Communiqué de presse

**Conseil municipal
du 16 juin 2025**

Le 11 juin 2025

51 délibérations sont à l'ordre du jour du conseil municipal du 16 juin. La séance s'ouvrira sur la présentation par deux membres de l'Observatoire citoyen des politiques publiques de leurs préconisations sur le thème de la nature en ville. À la suite de l'examen du compte de gestion 2024 et du compte administratif 2024, les élus seront invités à voter un budget supplémentaire pour 2025. L'instauration d'une nouvelle taxe sur les friches commerciales sera débattue. Témoignage de l'engagement de la Ville en matière de protection de l'environnement, un rapport sur la situation en matière de développement durable 2024 sera présenté pour la deuxième année consécutive, ainsi qu'un programme d'engagement et d'accompagnement de l'ADEME. Afin de maintenir une haute qualité de service public, une délibération portera sur le renouvellement du conventionnement de la Ville avec l'État pour le financement du poste d'animateur de l'Espace France services. Une délibération sera examinée au sujet de l'octroi d'une subvention au fonds de lutte contre le sans-abrisme de Nantes métropole. Plusieurs délibérations sur l'attribution de subventions au secteur culturel souligneront l'engagement de la Ville aux côtés des professionnels de la culture avec notamment l'adhésion de la Ville à l'association de la Maison des écrivains et de la littérature. Concernant le secteur socioculturel, un projet de convention financière avec la CAF pour le soutien au centre socioculturel du Grand B sera soumis au vote des élus ainsi qu'une délibération portant subvention de la Ville pour le financement du poste de direction de la MJC de la Bouvardière.

La séance se déroulera salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville et sera également diffusée en direct sur saint-herblain.fr

**Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr**

